

Monsieur le Président
Région Grand Est
Maison de la Région
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg cedex

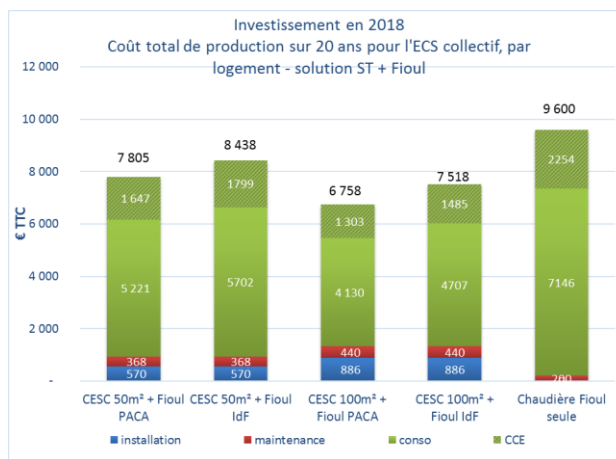
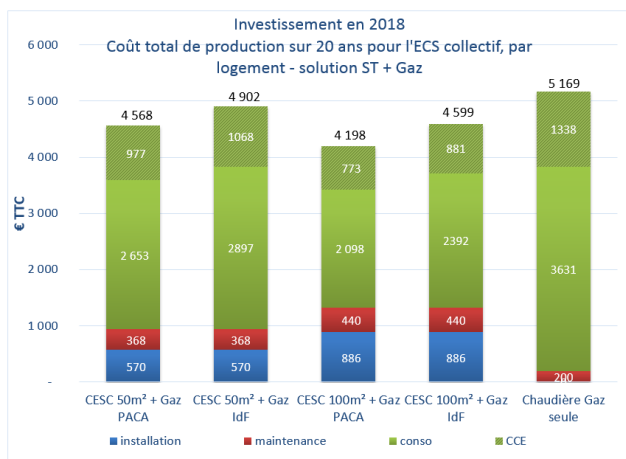
La Ciotat, le 4 mai 2018

Ref : Consultation publique sur le SRADDET Région Grand Est

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous adresser notre participation concernant le solaire thermique dans le cadre du projet de Schéma d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires de la Région Grand Est.

Depuis 2017 des signaux positifs sont visibles sur le marché de la chaleur solaire en France. L'augmentation du prix des énergies et de la Contribution Climat Energie permettent de projeter un coût de l'énergie fossile en forte augmentation sur cinq ans (pour le fioul : +70% de 2017 à 2022 avec près de 100€ / MWh HT). L'étude indépendante réalisée par le bureau d'études I Care & Consult *, montre que la chaleur solaire est déjà compétitive. L'investissement pour une installation en chaleur solaire collective présente un coût total sur 20 ans inférieur à une solution au gaz naturel et très inférieure à une solution fioul, propane ou électrique. Cela signifie qu'il est préférable d'investir dès maintenant. Les factures énergétiques baissent grâce au solaire : il est plus onéreux de conserver sa chaudière sans investir...



* source : étude sur la compétitivité de la filière solaire par le cabinet Icare & Consult, réalisée en 2016 et mise à jour en 2018.

La filière s'est structurée autour de formations et qualifications (installateurs, bureaux d'études, exploitants), des procédures qualité autour de groupes de travail SOCOL (3000 membres) animés par Enerplan. Elles permettent un engagement des professionnels, un suivi et une garantie de la performance des installations dans le temps.

Membre actif :



Office franco-allemand pour la transition énergétique
Deutsch-französisches Büro für die Energiewende



ww.enerplan.asso.fr
contact@enerplan.asso.fr

Les audits qualité menés par Qualit'EnR sur les installations solaires montrent des résultats très satisfaisants. La filière industrielle solaire thermique française est exportatrice net de capteurs solaires. Elle est en capacité de fabriquer trois à quatre fois plus qu'actuellement et dispose d'une dizaine de milliers d'installateurs formés. Grâce à ce réseau d'installateurs implantés localement, 100% de la création d'emploi et de valeur sont sur le territoire français et régional.

De nouveaux marchés émergent dans les filières industrielles et les réseaux de chaleur. La filière chaleur solaire française se redresse et amorce un développement important sur ces segments prometteurs. Le manque actuel de communication et de déficit d'information peut être résolu par un plan de formation des Espaces Info Energie et la présence d'un animateur chaleur solaire dédié dans chaque Région.

Au niveau national, le parc solaire thermique s'élève fin 2017 à 2 350 000 m² de capteurs (1100 GWh). Pour 2018, Enerplan prévoit l'installation de 50 000 m². Depuis une douzaine d'années, les installations de chaleur solaire en Région Grand Est ont représenté en moyenne 10 à 12% de la surface installée en France métropolitaine avec un parc installé d'environ 290 000 m² à fin 2017. Compte-tenu de l'évolution prévisible du marché français actuellement, la surface installée en 2018 devrait s'établir à environ 5 000 m². Le parc installé à fin 2018 peut être estimé à environ 295 000 m² (138 GWh).

Le rapport SRCAE Lorraine publié en décembre 2012 indique que le potentiel total pour le solaire thermique a été calculé à 1 000 GWh d'ici 2020 soit 2 200 000 m². La synthèse SRCAE d'Alsace (juin 2012) précise un objectif de 24 ktep pour 2020 soit environ 600 000 m² ou 281 GWh.

A ce stade, Enerplan souligne que la filière remobilisée est en capacité de produire et d'installer les volumes prévus initialement par l'objectif de la PPE en vigueur, soit entre 270 et 400 ktep (de 6 700 000 m² à 9 900 000 m²) à 2023 en France métropolitaine. Cependant, sans rupture majeure dans le soutien et la dynamique autour de la filière solaire thermique, Enerplan prévoit les objectifs atteignables ci-dessous :

- Dans le résidentiel entre 60 000 et 90 000 m² installés annuellement en 2023
- Dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des réseaux de chaleur, une augmentation du parc installé entre 300 000 m² et 500 000 m² en 2023.

Le parc solaire thermique national serait compris entre 2 800 000 m² et 3 100 000 m² d'ici 2023 pour une puissance comprise entre 1 300 et 1 500 GWh pour 110 à 130 ktep. En se basant sur les prévisions nationales, le parc solaire thermique de la région Grand Est devrait croître de 65 000 à 105 000 m² d'ici 2023 soit un nouveau parc total de 360 000 m² à 400 000 m² environ. Ceci représenterait entre 168 et 187 GWh.

Un objectif politique supérieur, tendant vers les volumes proposés par la PPE actuellement en vigueur est possible. Il nécessite que la Région, pour ce qui la concerne et l'État via la PPE nouvelle, reconsidèrent les incitatifs en faveur de cette technologie éprouvée, écologiquement pertinente et économiquement avantageuse.

Nous restons à la disposition des élus de la Région et de ses services pour tout complément d'information et pour la construction de la feuille de route solaire 2023 et au-delà.

Avec nos respectueux hommages, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération la plus distinguée,

Olivier GODIN
Vice-Président (solaire thermique)

